

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 7^e assemblée régulière de l'année 2022
9 novembre 2022, à 19 h**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06
2341, Rivière du Berger
Québec (Qc) G1P 3N5

SONT PRÉSENTS :

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Naomie Guilbault	Administratrice
Mme Marie Merriault	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
M. Yannick Bourque	Administrateur

IL Y A DONC QUORUM

SONT ABSENTS :

M. Mahmoud Mohanna	Administrateur
M. Patrice Côté	Administrateur
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger

Outre les noms énumérés ci-dessus, une autre personne est présente dans la salle.

**ORDRE DU JOUR DE LA 7^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2022
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

- 22-11-1. Ouverture de l'assemblée
- 22-11-2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-11-3. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2022
- 22-11-4. Suivi au procès-verbal
- 22-11-5. Période des conseillères municipales
- 22-11-6. Questions et commentaires du public et des administrateurs
- 22-11-7. Fonctionnement du conseil de quartier
 - Correspondance
 - Paiement secrétariat de rédaction
 - Garderie
 - Stratégie sécurité routière
 - États financiers au 31 décembre 2022
- 22-11-8. Divers
 - Mur à obstacles
 - Lieux emblématiques de Duberger – Les Saules
- 22-11-9. Levée de l'assemblée

22-11-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19 h 07 et ouvre l'assemblée.

22-11-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Dominique Tremblay ajoute le point « mur à obstacles » dans la section « Divers ».

Mme Alexandra Mauger ajoute le point « États financiers au 31 décembre 2022 » dans la section « Fonctionnement du conseil de quartier ».

Mme Mauger en profite pour annoncer que le budget des conseils de quartier sera bonifié de 1 000 \$ et sera désormais de 2 500 \$ par année.

Mme Mauger ajoute également le point « Lieux emblématiques de Duberger – Les Saules » dans la section « Divers ».

Sur proposition de Mme Marie Merriault, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

22-11-3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2022

Sur une proposition de Mme Marie Merriault dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2022 tel que présenté.

22-11-4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Les extraits de résolutions dûment numérotées ont été transmis à Mme Mauger la semaine dernière.

22-11-5 PÉRIODE DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Alicia Despins demande aux membres du conseil s'il est important que les deux conseillères municipales soient toujours présentes aux réunions du conseil de quartier vu la quantité de réunions à leur agenda et les aléas de la vie familiale. Les membres du conseil acceptent qu'au moins l'une des conseillères soit présente.

En suivi à la dernière rencontre, Mme Despins mentionne que Mme Véronique Dallaire et M. Yannick Bourque iront visiter la garderie sur le boul. Masson le 1^{er} décembre 2022.

Mme Despins revient sur les problèmes de circulation sur la rue Carreau. Les comptages (études) seront refaits pour avoir un état de situation comparativement avec les chiffres de 2014, notamment afin d'évaluer l'augmentation en termes de

débit et de vitesse. Un radar sera également installé au printemps prochain pendant une semaine à titre de sensibilisation. Les citoyens sont très mobilisés et souhaitent s'impliquer dans un éventuel projet pilote pour trouver la bonne solution.

Mme Dominique Tremblay rapporte que des citoyens lui ont soumis qu'il serait agréable d'avoir un parc avec module de jeux de type « parcours ». On pose la question à Mme Despins, qui répond qu'il faudrait faire valoir ce point auprès de la Ville. Elle rappelle que des modules d'entraînement (parcours santé) sont disponibles dans certains parcs. Mme Despins doit rencontrer le comité plénier de la Ville la semaine prochaine concernant ce type de parcs et soumettra également l'idée d'un parcours à obstacles, que ce soit pour les enfants, adolescents ou adultes.

22-11-6 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC ET DES ADMINISTRATEURS

Mme Claude Rony, membre du public, souligne qu'elle a commencé des démarches concernant le transport adapté.

M. Yannick Bourque se questionne concernant l'épicerie qui est fermée depuis quelques mois. Mme Despins indique que le constat est qu'il n'y a pas de catastrophe à proprement dit. Mais il y a quand même un désert alimentaire dans ce secteur. Des rencontres avec le CIUSSS ont lieu régulièrement concernant cette situation.

22-11-7 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

■ Correspondance

Mme Dominique Tremblay a reçu un courriel d'une personne qui demandait des affiches pour aller plus lentement.

Sur Facebook, il y avait des demandes pour les services de femmes de ménage. Mme Maryse Beaulieu a répondu que ce n'était pas le mandat du conseil.

Mme Mauger mentionne que concernant les cheminements scolaires, les projets se sont réalisés, sauf pour l'école du Domaine, qui est reporté à 2023.

■ Paiement secrétariat de rédaction

Étant donné que la séance de ce soir ne dépassera pas deux heures, il est convenu de payer le tarif de 85 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal.

Puisque Mme Godin était absente lors de la dernière réunion du 12 octobre 2022, mais qu'elle a tout de même procédé à la révision du procès-verbal, il est convenu de lui verser un salaire de 40 \$.

2022-CA-34

Sur proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Marie Merriault, il est unanimement résolu d'octroyer la somme de 125 \$ à Julie Godin pour la révision du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022 et pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

- **Garderie**

Ce point a été abordé plus tôt dans la rencontre.

- **Stratégie sécurité routière**

Mme Maryse Beaulieu va communiquer avec les conseils d'établissement des écoles primaires du quartier pour voir s'ils veulent intégrer notre projet.

Il s'agit d'un projet qui ferait la promotion de la sécurité routière autour des écoles, notamment la distribution d'affiches à planter sur les terrains, d'autocollants, etc. et la présence de mascottes (à l'effigie d'un animal lent) aux abords des écoles afin de sensibiliser les gens. Ce projet doit être soumis à la Ville afin d'obtenir une subvention pour sa réalisation.

- **États financiers au 31 décembre 2022**

Les chiffres ne sont pas disponibles au moment de la réunion. Mme Mauger demande que le solde lui soit transmis par courriel.

22-11-8

DIVERS

- **Mur à obstacles**

Ce point a été abordé dans la section « Période des conseillères municipales ».

- **Sécurité routière sur les pistes cyclables et trottoirs**

Mme Rony, membre du public, ajoute ce point et souligne que plusieurs types de véhicules électriques roulent sur les pistes cyclables et trottoirs et que c'est dangereux. M. Bourque rappelle que les véhicules électriques sont autorisés selon un projet pilote du gouvernement. Mme Maryse Beaulieu répond que ce n'est pas du ressort du conseil de quartier, mais plutôt du ministère des Transports.

- **Lieux emblématiques de Duberger – Les Saules**

Mme Mauger sollicite le conseil de quartier pour des lieux emblématiques du quartier qui serviront dans d'éventuelles publications de la Ville. On note la Maison O'Neil, la Rivière St-Charles, le Parc Chauveau (incluant les pistes de

vélo de montagne et fat bike), la nouvelle passerelle du Parc des Saules, la butte de l'école du Domaine, le stade Chauveau, la course des cocos, les Maisons des jeunes, l'usine Laura Secord, le groupe TAQ, le Truffé, le Buffet du Nord, la Camaradière, l'église Duberger, Ameublements Tanguay notamment. Une nouvelle œuvre d'art sera installée sous peu au Parc Chauveau afin de représenter le quartier.

22-11-9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de M. Yannick Bourque dûment appuyée par M. Marie Merriault, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 20 h 22.